

Règlement Tombola

Principe :

- Une tombola est organisée avec un gagnant toutes les heures lors des deux jours du salon
- Il y aura donc en tout 17 tirages et autant de gagnants
- Les candidats sont les visiteurs payants, identifiés avec leur ticket d'entrée numéroté

Horaires :

- Le tirage aura lieu à la fin de chaque heure pleine, le premier le samedi à 11h00, le dernier le dimanche à 18h00

Identification :

- Après l'entrée, le visiteur peut déposer la partie du ticket payant identifiée « tombola » dans une urne, l'urne est remplacée toutes les heures pour assurer le tirage des gagnants

Tirage :

- A la fin de chaque heure, l'urne pleine est remplacée par une vide à l'entrée
- Le tirage sera effectué par un membre du Rotary club de Moulins, désigné par l'organisateur du salon
- L'urne pleine est remise à l'animateur radio qui proclame le résultat du tirage et appelle le numéro gagnant près du podium
- Le détenteur du ticket au numéro gagnant appelé se présente pour retirer son lot
- S'il n'y a pas de réponse au bout de quelques secondes, un autre tirage sera effectué jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant
- L'urne est ensuite vidée et repart à l'entrée pour remplacer celle en cours de remplissage, à la fin de l'heure suivante
- Les entrées étant permanentes, il ne pourra pas y avoir deux fois le même gagnant, les tickets après tirage seront consignés

Lots :

- Il y a en tout 17 tirages, il y aura donc 17 lots identiques
- Ces lots seront constitués de différentes pièces en chocolat, contribution des différents exposants

Communication :

- Chaque remise de lot pourra être prise en vidéo
- Les vidéos pourront être postées en temps réel sur le site Facebook du salon, avec l'accord du lauréat